



FORMATION L'IMPACT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR MA STRUCTURE (MODULE 1)

Comprendre les enjeux actuels et futurs de sa structure pour mettre en pratique sa transition écologique



> OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Appréhender la systémique des enjeux écologiques et sociaux actuels et futurs
- Comprendre la définition de la Transition Écologique, ses implications et ses leviers, et le cadre réglementaire associé, et s'y situer
- Disposer d'outils et méthodes pour initier une stratégie de transition écologique dans sa structure

> PROGRAMME

- Enjeux multiples et simultanés: état des lieux, limites planétaires et futur souhaitable par la théorie du Donut
- Les 6 enjeux majeurs de transition écologique des structures : exemples inspirants et auto-analyse de sa structure
- Politiques nationales et européennes de la transition - arpentage collectif et mise en discussion
- Choix des outils d'analyse et de pilotage à mettre en œuvre dans sa structure

CODE DE LA FORMATION

TRAN24-34

LIEU

Clermont-Ferrand

PUBLIC

Entrepreneur.e, dirigeant.e, encadrant.e
ou référent.e intéressé.e et concerné.e

PRÉREQUIS

Aucun

DATES & DURÉE

Les 14 et 15 mai 2024,
Soit 14h (2 jours)

INTERVENANTE

Florence RIESSER de Bardane

TARIFS PAR PERSONNE

Adhérents CRESS : 700 €*
Non-adhérents : 800 €*

**Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.

Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire de pré-positionnement. Ce questionnaire permettra de personnaliser la formation.
- Pédagogie basée sur l'intelligence collective, supports et cartes adaptées aux sujets abordés
- Théorie du Donut et autres apports méthodologiques
- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique individuelles collectives

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Bilan des usages et axes d'amélioration
- Questionnaire d'évaluation des acquis

> SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié **QUALIOPI**, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :
84630489263

CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes
Lucie RANCHIN - 04 78 09 11 97
formation@cress-aura.org

**INSCRIPTION EN LIGNE
CLIQUEZ ICI**



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :
28 boulevard Léon Jouhaux
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :
11 rue Auguste Lacroix
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - info@cress-aura.org - www.cress-aura.org

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

